



«**APOIL**»

Aquitaine

Poitou-Charentes

Limousin

La citation du jour :

L'indécrot n'est pas le nu mais le (t)roussé.

Diderot

Compte rendu instance interministérielle informelle de suivi de l'adaptation des services de l'Etat à la nouvelle région

Bordeaux, 12 mai, Préfecture de Région

Dans le cadre de l'adaptation des services régionaux de l'Etat à la nouvelle région, le Préfet d'Aquitaine a été nommé, le 22 avril, préfet préfigurateur. Il propose une instance informelle de suivi composé des OS ayant un siège en CSFP (Conseil Supérieur de la Fonction Publique) et au moins un siège dans un CT de la future région. Instance d'information et de concertation (pas de négociations), elle ne doit pas se substituer aux instances officielles (CT). Chaque OS dispose d'un représentant par région.

Présents :

- **Services Etat** : Le Préfet (Pierre DARTOUT), la SG du Rectorat (Mme JOLIAT) le chargé de mission « grande région », le directeur de la « réforme de l'Etat », la directrice adjointe de l'ARS chargé de la coordination des 3 régions, les représentants des SGAR (Secrétaire Généraux aux Affaires Régionales) du Poitou-Charentes et du Limousin.
- **OS** : CGT – CFDT – FO – UNSA – CGC – Solidaires et pour la FSU, Patrick LAINÉ (Poitou-Charentes) et Yves BORDE (Aquitaine). La CFTC n'est pas représentée car elle n'a aucun élu dans les 3 régions.

Le Préfet a fait une assez longue présentation qui reprend des éléments du GT national sur l'administration régionale de l'Etat du 6 mai 2015 (voir CR FSU) et a indiqué sa démarche. Les OS se sont ensuite exprimées à tour de rôle. Ce qui suit est la synthèse des propos tenus dans l'introduction et les réponses du Préfet et des éléments qui nous ont paru important de souligner concernant les OS :

Eléments d'information et affirmations du Préfet (ou de ses services) :

- La réforme des services de l'Etat concerne les 5 DRI¹ : DIRECCTE, DREAL, DRAAF, DRAC et DRJSCS. Les DRFIP et les Préfectures ne sont que peu concernées car leurs activités sont essentiellement départementales, même si elles sont impliquées à la réflexion.
- Confirmation de la nomination du Recteur de Bordeaux comme recteur coordinateur et du directeur de l'ARS Aquitaine comme directeur préfigurateur pour la future ARS. Il y aura bien **une seule ARS**. Pour l'EN, une démarche similaire va être proposée avec rencontre des élus en CT dans les jours qui viennent.
- L'objectif est d'adapter les services de l'Etat à la nouvelle région et d'en profiter pour les rendre plus efficaces, les « optimiser », « mutualiser » (sic). Le Préfet avance même l'idée de « renforcer » les services publics départementaux (re-sic). Il fait état d'une lettre de mission du premier ministre. Le Préfet reste sur des généralités en se retranchant derrière l'affirmation de son approche « sans préjugés ».
- Un calendrier dément :
 - 30 juin : remontée des propositions au gouvernement
 - pendant l'été : arbitrage interministériel
 - septembre à décembre : consultation des CT et préparation des textes réglementaires
 - 3 ans pour mettre en place et ajuster
- Une **affirmation répétée de la volonté de ne pas dégarnir les autres régions au profit de Bordeaux** : il a redit à plusieurs reprises qu'il y aurait, pour une même DRI, des pôles de compétences régionales qui seraient implantés ailleurs qu'au chef lieu de la région, en fonction des caractéristiques. Sur l'insistance des OS, il a même donné un exemple : « en agriculture, un pôle vigne et un pôle forêts à Bordeaux, un pôle céréales et horticulture à Poitiers, un pôle élevage à Limoges ». Il pourrait aussi y avoir, pour certaines compétences, une

¹ Pour ceux qui ont oublié les DRI (Directions Régionales Interministérielles) se reporter à <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/ladministration-territoriale-letat>

organisation infra-régionale mais aussi inter-départementale (« *un territoire pertinent à cheval sur plusieurs départements* »)

- Pour les personnels, il affirme qu'il faut **éviter les mobilités géographiques mais favoriser les mobilités fonctionnelles** (!?). Il affirme aussi qu'il n'y aura pas de suppression mais rappelle, au détour d'une phrase, « *qu'il y aura beaucoup de départs à la retraite dans les 3 prochaines années* » (*re re sic*).
- Si l'emploi est affaire de co-gestion avec la région, Pôle Emploi reste sous la tutelle exclusive de l'Etat.
- **Une volonté manifeste de rassurer** : en cours de réunion, le Préfet a fait évoluer ses propositions de concertation. Il a accepté une réunion supplémentaire pour nous communiquer les diagnostics de chaque DRI, de recevoir individuellement les OS à condition que la délégation soit interrégionale. Il a aussi insisté pour que chaque DRI fasse de même et convoque des CT d'information, voir un CT commun au 3 régions. **Il sera à Poitiers le 29 mai et à Limoges le 5 juin** pour rencontrer, entre autres, les élus (en priorité présidents de régions et des communautés d'agglomération), les présidents des CESER. Il accepte à ces occasions de recevoir les OS.

Interventions des OS :

- Un constat partagé par tous (même si la CGC n'a parlé que des cadres) : **l'inquiétude des personnels, la dégradation des conditions de travail et le caractère aberrant du calendrier.**
- CGT, FSU, FO et Solidaires ont exprimé leur opposition à cette fusion des régions et critiqué la méthode (« peu de temps et de dialogue»). CFDT et CGC ont exprimé leur accord avec la réforme. L'UNSA est restée plus ambiguë tout en ne remettant pas en cause la fusion.
- FO, comme d'habitude, a fait une déclaration tonitruante en demandant l'abrogation de tout et le maintien du statut quo pour tout. Puis, ils n'ont plus rien dit.
- La CFDT s'est encore illustrée à 3 reprises :
 - le représentant du Limousin (et de la Creuse!) a quasiment appelé à participer au rassemblement de Guéret, le 13 juin (**que nous avons été les seuls à citer dans notre intervention**). Les camarades du Limousin n'ont plus qu'à les associer !
 - Pour eux, les cadres sont en difficulté car « *ils ne savent pas manager à distance* ». Il faut le leur apprendre !
 - Le représentant de l'Aquitaine a vanté les mérites de la plate-forme RH et demandé qu'elle soit mobilisée pour la mise en place de la réforme. A croire qu'ils avaient préparé la réunion avec le Préfet avant !

Nous terminerons sur le bon mot de Patrick : « *il ne faudrait pas que le Poitou-Charentes et le Limousin soient les aliénés d'Aquitaine* »

Patrick LAINÉ

Yves BORDE